Saint-Péver

Bulletin municipal – Décembre 2019



Stop ou encore? Le choix est difficile, la tâche ardue et parfois ingrate. Il y a aussi la satisfaction du travail accompli et la reconnaissance de la population — l'unanimité n'existe pas bien sûr! Avec une équipe soudée qui œuvre dans le même sens et une bonne ambiance comme c'est le cas, c'est plus facile. Si les conditions sont réunies, je solliciterai vos suffrages pour un nouveau mandat.. Qu'adviendra-t-il de la commune dans un futur proche? Qui vivra verra! Les divers « mariages » envisagés n'ont pas abouti.

Ce mot est pour moi l'occasion de remercier chaleureusement tous les bénévoles, au sein des associations, qui participent au dynamisme de la commune. Ce bulletin leur rend hommage. Au risque de faire des jaloux, je citerai trois noms : Yves Conan, notre doyen qui a été décoré de la médaille militaire, le Jeune Emmanuel Moisan, champion de France cycliste dans la catégorie cadet de la course aux points et bien sûr Lionel qui vient de prendre sa retraite.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés – Adèle Le Caër et Lucien Le Jeune. Et je salue les nouvelles naissances – Mila Galardon et Line Le Cocq.

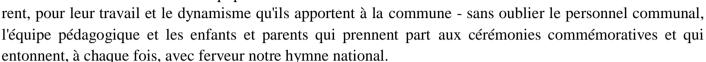
Je reprends les mots de l'an passé : « Soyons optimistes pour l'avenir ! La période de Noël et des vœux est un moment de bonheur de fraternité et de festivités. Avec l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne année et une bonne santé. » Je vous convie à la cérémonie des vœux qui se tiendra à l'espace socio-culturel le 11 janvier. Le vin d'honneur sera suivi comme chaque année d'un repas servi à la salle polyvalente pour ceux qui le souhaitent.

Bloavez mat d'an holl

Vœux 2019

Jean Jourden a présenté ses vœux à la population, pour la première fois, le 24 janvier 2009. Ce samedi 12 janvier 2018, Il renouvelle, en son nom et au nom de la municipalité ses vœux les plus sincères de bonne santé, et d'épanouissement personnel à tous les habitants de Saint-Péver. Jean Jourden s'est félicité des sept nouveaux bébés qui sont arrivés en 2018 sur notre commune : Jeanne, Clément, Léo, Alwena, Enea, Nathan et Warren.

Puis il a remercié les présidentes et présidents des diverses associations communales et les équipes de bénévoles dont ils s'entou-





Après avoir évoqué les problèmes de représentativité des petites communes face aux grosses entités au sein de Leff Armor Communauté et après avoir réaffirmé sa conviction qu'un regroupement des communes ayant les mêmes géographiques, culturels et identitaires au sein d'une commune nouvelle était souhaitable, Guy Moisan a dressé un rapide bilan des réalisations 2018. « Nous avons changé les radiateurs et rénové le bar de la salle des fêtes. Nous avons fait abattre une cloison à l'école afin d'agrandir les locaux de la garderie. Nous avons aussi acheté des vélos et des trottinettes pour les enfants ainsi que 3 ordinateurs portables. La bannière de l'église qui est classée au patrimoine historique depuis 1918 a été restaurée.

Nous avons autorisé l'installation d'une machine à pain au bourg. Le stade de football a été baptisé. Il porte maintenant un nom « Stade Yves Conan » le nom de notre doyen, une personne appréciée de tous et qui a passé de si nombreuses années au service de ce sport qui le passionne toujours autant. » Pour conclure Guy Moisan a souligné que ces réalisations avaient été effectuées sans augmentation d'impôts. En projet pour 2019, la peinture de la salle des fêtes, une photocopieuse pour l'école, l'isolation thermique du plafond de l'école, la signalétique de la commune et l'arrivée de la fibre optique à Avaugour.





Après l'allocution de Philippe Le Goux, président de Leff Armor Communauté, et celle de Yves Jean Le Coqu, conseiller départemental, Jean Jourden a revêtu son écharpe de maire et a invité Danielle Constant à le rejoindre sur l'estrade : "Danielle, tu fêtes aujourd'hui tes 25 années de carrière. Tu as commencé chez nous en 1991 comme agent d'entretien. En 2009 tu deviens ATSEM - Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles — et tu t'occupes des enfants de l'école. Tu gravis les échelons et en 2018 tu es nommée Agent Technique Principal 2ème classe. Aujourd'hui, c'est avec un grand honneur et un réel plaisir que je te remets la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ainsi que ce diplôme signé de M. Le Préfet des Côtes d'Armor, pour tes bons et loyaux services et ton dévouement auprès de nos enfants. Je te félicite et nous t'applaudissons."



Un plant de Poirier a été remis aux parents des enfants nés en 2018









Vœux aux Doyens



Le maire et les adjoints ont offert un panier garni à Irène et Titif. Irène fêtera ses 89 ans en septembre et Titif fêtera ses 87 ans en octobre.



Irène a fêté ses 89 ans le 22 septembre 2019. Elle conduit toujours jusqu'à Guingamp ou Plouagat pour faire ses courses. Membre assidue du Club, elle adore les boules et les cartes. A la saison des Lotos, elle n'en rate jamais un et il parait qu'elle est très chanceuse.

Yves a fêté ses 87 printemps le 16 Octobre 2019. Il a été à l'honneur l'an passé lors du baptême du Stade qui porte désormais son nom. Juste récompense pour les nombreuses années qu'il a consacrées au foot et à l'équipe de Saint-Péver en particulier. Cette année, il a reçu la Médaille Militaire pour ses faits d'armes en Algérie. Très discret, il cultive son jardin et regarde tous les matchs possibles à la télévision.

Budget Prévisionnel 2019

Fonctionnement	2018	2019
Dépenses	Réalisées	Prévisionnelles
Charges à caractère général	75.662,50€	106.500,00€
Charges de personnel et frais assimilés	109.686,82€	129.200,00€
Atténuation de produits	5.427,00€	16.500,00€
Autres charges de gestion courante	34.505,17€	31.300,00€
Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	4.464,96€	5.500,00€
Charges exceptionnelles	0,00€	500,00€
Dépenses imprévues	0.00€	0.00€
Virement sur section d'investissement	0.00€	68.996,17€
Opération d'ordre de transferts entre sections	9.749,00€	11.119,64€
Total des dépenses de fonctionnement	239.495,60€	369.615,81€
Recettes	Réalisées	Prévisionnelles
Produit des services	20.608,24€	19.200,00€
Impôts et taxes	140.692,66€	132.000,00€
Dotations, subventions et participations	137.859,26€	121.100,00€
Autres produits de gestion courante	16.118,96€	7.000,00€
Produits financiers et exceptionnels	2.299,62€	0.00€
Atténuation des charges	149,00€	0.00€
Excédent antérieur reporté	0.00€	90.315,81€
Total des recettes de fonctionnement cumulées	317.727,75€	369.615,81€

Taux d'imposition 2019

	Taux de référence 2017	Nouveaux taux
Taxe d'habitation	17.58	17.58
Taxe foncière (bâti)	22.99	22.99
Taxe foncière (non bâti)	100.18	100.18

Investissements	Réalisés 2018	Prévisions 2019
Dépenses		
Remboursements d'emprunts	19.139,97€	23.000,00€
Effacement de réseau	5.090,00€	5.400,00€
Bannière	2.281,90€	0.00€
Bâtiments communaux	17.812,11€	17.313,24€
Mobilier et matériel	5.602,47€	4.029,30€
Travaux de voirie	19.097,76	51.125,79€
Fibre optique		2.250,00€
Zones humides		3.000,00€
Reste à réaliser		70.535,83€
Total des dépenses d'investissement	68.934,21€	176.654,16€
Recettes	Réalisée 2018	Prévisions 2019
Excédents de fonctionnement capitalisés	71.380,42€	54.600,80€
F.C.T.V.A. + TLE + TA *	19.999,48€	5.594,83€
Subventions d'investissement	17.091,00€	20.407,60€
Amortissement SDE + Orange	9.749,15€	11.119,64€
Virement de la section de fonctionnement		69.996,17€
Solde d'exécution positif reporté		15.935,02€
Total des recettes d'investissement cumulées	118.220,06€	176.654,16€

Subventions aux associations

Associations extérieures	Subventions 2019	Associations communales	Subventions 2019
Chambre des métiers	50.00 €	Amicale	1.500,00 €
Maison familiale	50,00 €	Chasseurs	300.00 €
Protection civile	40,00 €	Foot	450,00 €
Prévention routière	30,00 €	Club	150,00 €
La Croix Rouge	20,00 €	Chapelle de Restudo	150,00 €
Centre d'aide alimentaire	121,00 €	FNACA	50.00 €
Les restaurants du coeur	40,00 €	Chapelle d'Avaugour	150.00€
Leucémie espoir 22	40,00 €		
Ligue contre le cancer	40,00 €		
PLB	60,00 €		
Association des diabétiques	20.00 €		
ADMR du Leff	40.00 €	Comice de Plouagat	130,00 €

Echos du Conseil Municipal

Session du 7 février 2019

- Acquisition de matériels de collectivité (bancs publics, extincteurs, guirlandes):
 Achat de 5 bancs au prix de 159 euros HT l'unité soit un total de 795,00 euros HT.
 Achat et pose d'un extincteur à l'école pour un montant de 423,34 € TTC.
 Achat d'une nouvelle machine à laver, pour l'école, pour un montant de 409,00 € TTC.
 Achat de 2 guirlandes de noël et 2 décors étoile pour un montant de 612,00 € TTC.
- Gestion des archives de la mairie : Monsieur le Maire informe l'assemblée que les archives de la mairie ont été réalisées jusque dans les années 2000. Dans un souci de bonne conservation des archives qui, pour rappel, est une mission obligatoire pour chaque collectivité, la mairie a fait venir M. Jean-Pierre Yvan, technicien du Centre de Gestion des Côtes d'Armor pour effectuer un état des lieux. Son devis s'élève à 3.555,00 euros. Le paiement sera échelonné sur trois exercices budgétaires différents soit 1.185,00 euros /an.
- Révision de la numérotation des habitations de la commune : La réalisation se fera par l'entreprise La Poste pour un montant de 2.400,00 € HT.
- .• Financement du stage de voile des élèves de CM1 et CM2 du RPI : Le Leff Armor Communauté ne finance plus le stage de voile qu'à hauteur de 70%. Reste à financer 900,00 €. La commune décide de prendre 450,00 € à sa charge et va proposer à Saint-Adrien de financer 450,00 €.
- Acquisition ou location d'un copieur : Le CM choisit l'option de location pour un montant de 50,40 euros/mois sur une période de 21 trimestres et du contrat de maintenance d'un montant de 0,0046 euros/copie noire et 0,0468 euros/copie couleur.
- Point sur le projet d'aménagement et de développement durable : Le CM informe qu'il est contre la condition d'avoir un minimum de 20 maisons à moins de 50 m chacune pour pouvoir construire dans les « dents creuses ».

Session du 8 mars 2019

- Préparation du budget primitif :
- Vote des subventions aux associations :
- **Point sur le PLUih :** Lors de la réunion du 28 février, organisée par le Leff Armor Communauté, les Maires ont demandé de prendre en compte chaque spécificité de leur commune. Ils souhaitent que le document d'urbanisme soit révisable tous les 6 ans. Beaucoup de communes souhaitent que la constructibilité des hameaux de 15 habitations soit envisagée.
- .• Achat de petit matériel pour la garderie à hauteur de 70,00 euros : Jeux éducatifs ...

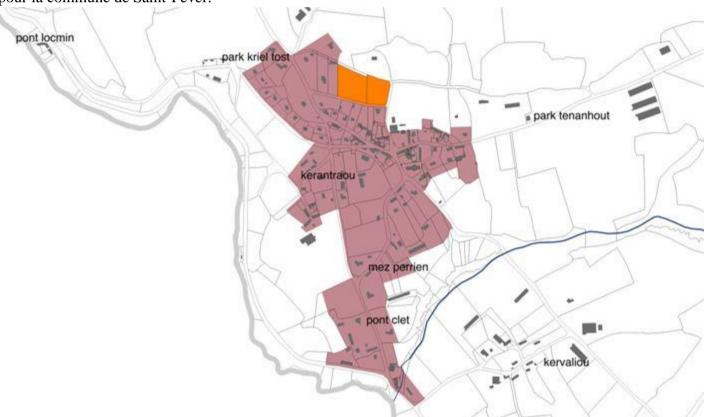
Session du 21 mars 2019

• Vote du budget primitif :

Session du 19 avril 2019

• Vote Frais de scolarité : Les communes participant financièrement aux charges scolaires sont Saint-Fiacre et Senven-Léhart. Après délibération, le coût forfaitaire de la scolarité d'un élève pour les communes extérieures est fixé à 580 euros pour les élèves de maternelle et de primaire pour l'année scolaire 2018-2019.

- Transfert de compétences : Dans le cadre de l'évaluation des charges dues par la commune au Leff Armor Communauté (LAC) participation contingent Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), harmonisation des subventions « sport et culture », cotisation Adhésion aux Droits des Sols (ADS)/service commun, PLUiH le montant de la somme évaluée pour l'année 2019 est de 13.598,00 €.
- Rénovation logement communal : Le logement communal situé au 3 Route d'Avaugour a besoin d'un rafraichissement. Deux entreprises se sont déplacées pour estimer le montant des travaux de rénovation pour la peinture. Les travaux sont confiés à l'entreprise Jimmy LE PROVOST pour un montant de 4.900 € HT.
- Repas du 8 mai : Le repas sera préparé par le traiteur Le Ru de Bourbriac. Les personnes désirant y participer devront s'inscrire à la mairie. Le repas sera payé par la municipalité si la personne est âgée de 60 ans et plus. Les autres participants devront régler la somme de 25 euros par personne directement au traiteur.
- Ressources humaines : Le technicien « espaces verts » prend sa retraite début octobre. Il convient de prévoir une réunion avec la commune de Saint-Fiacre et le centre de gestion pour organiser son remplacement (emploi partagé Saint-Péver/St-Fiacre, salarié du centre de gestion).
- **Isolation de l'école :** L'entreprise Sébastien CLOAREC est intervenue pendant les vacances d'avril pour effectuer l'isolation de l'école.
- Plan d'Urbanisme (PLUiH) : A l'issue des diverses réunions concernant l'élaboration du plan d'urbanisme en collaboration avec le bureau d'étude ATOPIA une carte (document de travail) a été dressée pour la commune de Saint-Péver.



Session du 7 juin 2019

Travaux d'intérieur dans la salle des fêtes : Les travaux seront réalisés par l'entreprise Jimmy LE PROVOST pour un montant total de 7.985,30 € H.T.

Archivage de la mairie : Le Centre de Gestion va s'occuper de l'archivage de la mairie du mercredi 27 juin au mercredi 10 juillet 2019.

Ressources humaines : Suite au départ à la retraite de l'agent technique communal, monsieur le Maire a rencontré le Maire de St-Fiacre pour discuter de l'avenir du poste. Ils ont convenu d'embaucher un agent intérimaire de la fonction publique du 08/07/2019 au 31/12/2019 à 35h. Les deux maires se sont mis d'accord pour que le temps de travail de l'agent soit réparti à hauteur de 50% dans chaque commune. Les RTT seront supprimées. Le centre de gestion en a été informé.

Devis pour une copie de la bannière : La bannière aux orfrois est maintenant restaurée. Elle ne pourra plus sortir de sa boîte de conservation. Fin 2018, il avait été question de demander un devis pour la création d'une nouvelle bannière. Annaig LE BERRE nous a transmis un devis nous permettant d'avoir une estimation qui s'élève à 4.400 euros. Les élus ne souhaitent pas donner suite à cette proposition.

Peinture du logement communal : Les élus ont effectué la visite du logement communal situé au 3 Route d'Avaugour suite à l'entretien réalisé par l'artisan Jimmy LE PROVOST. La peinture a été refaite. Le travail est satisfaisant. Il y aura deux pans de murs en supplément à repeindre dans une chambre et il faudra contacter un électricien pour la mise en place d'une VMC.

Session du 11 juillet 2019

Chemins d'exploitation : L'entreprise MOISAN et FILS interviendra sur la commune en fin d'année pour effectuer l'arasement des accotements, le curage de fossés et le point-à-temps pour un montant de 4.975,20 euros

Chapelle d'Avaugour : Fourniture et pose d'une borne équipée de quatre prises de courant et d'une prise triphasée adossée au mur de la chapelle. Il y aura le raccordement sur le réseau existant à effectuer. Le montant total pour cette opération s'élève à 4.500 euros HT (subvention de 1.800 euros par la SDE - reste à charge pour la commune 2.700 euros).

Fibre optique : La société ARTELIA, mandatée par l'entreprise Mégalis Bretagne, demande à la commune de Saint-Péver (sur le domaine public) et ses administrés (sur le domaine privé) d'élaguer certains tronçons afin de pouvoir déployer correctement la fibre optique notamment sur le lieu-dit Kergouriou et Avaugour. Les habitants concernés seront contactés par courrier.

Questions diverses : Temps de travail de l'agent technique polyvalent service espaces verts, partagé entre les communes de Saint-Fiacre et Saint-Péver : 50% / 50% soit 17h30 /17h30 - à compter du 1er octobre 2019.

Session du 4 octobre 2019

Ecole : Le Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale a retenu le dossier de l'école publique Anjela Duval concernant un appel à projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité ». Dans le cadre de cet accord, il est convenu que l'état subventionne le projet à hauteur de **50%**. Les devis d'achat de matériel informatique ont été validés à hauteur de **4.677,00** €

Trésorerie de Guingamp : Le Conseil Municipal soutient la motion contre la fermeture de la Trésorerie.

Installation de conteneurs enterrés : Le SMICOM accompagne financièrement l'acquisition de conteneurs enterrés et en coordonne la pose. Le C.M. ne souhaite pas l'installation de conteneurs enterrés mais souhaite modifier l'emplacement actuel des conteneurs existant sur la commune afin d'éviter les dépôts sauvages aux abords des points de collecte.

Achat de véhicule : Suite à l'arrivée du nouvel employé communal des services techniques, il convient de lui fournir un véhicule de fonction pour une nécessité de service.

Salle socio-culturelle : Des coupures répétitives lors de la location de la salle, laissent présager d'une

anomalie électrique. La puissance du compteur est insuffisante. Le déplacement ou la mise en place d'un nouveau compteur est à envisager afin de régulariser l'alimentation.

Salles communales : La lasure des lambris extérieurs de la salle des fêtes et de la salle socioculturelle est détériorée. Le CM valide le devis présenté par l'entreprise Jimmy LE PROVOST pour un montant de 6.887,00 €

Sauvegarde des données : A l'ère du numérique, la sauvegarde des données (factures, comptes rendus, données sur le personnel, archives...) est essentielle. Nous ne pouvons pas nous contenter d'avoir ces données sur un seul et unique support numérique comme l'unique ordinateur de la mairie. Une demande de devis a été faite à l'entreprise BOXINFOR qui propose plusieurs solutions en ce qui concerne la sauvegarde externe des données informatiques communales.

Bornage : Une demande de bornage a été faite à l'entreprise GEOMAT à Grâces et à l'entreprise GEOCAP à Quintin, pour le chemin communal de Kernaour jouxtant la parcelle ZE 57. Le propriétaire de la parcelle ZE 57 occupe actuellement une partie du chemin communal et une partie de la parcelle ZE 90. Pour permettre à la commune de retrouver un passage qui longe la ZE 57 et la ZE 90, le conseil projette d'acquérir environ 350 m² de terrain auprès du propriétaire de la ZE 90 et financer le bornage sur cette acquisition afin d'accéder à la D 63. Une fois cette étape faite, l'ancien chemin communal sera vendu au propriétaire de la parcelle ZE 57 (partie qu'il occupe actuellement) en y ajoutant les frais de bornage supportés par la commune pour retrouver son passage. Le propriétaire de la parcelle ZE 57 se rapprochera du propriétaire de la parcelle ZE 90 pour la partie occupée actuellement.

Nuisances sonores : Un administré se plaint de nuisances sonores lors de location de la salle socioculturelle. La compagnie d'assurance de l'administré a pris contact avec la commune pour un rendez-vous mais celui-ci n'a pas pu être honoré. Les élus souhaitent prendre contact avec l'assurance de l'administré pour prendre un nouveau rendez-vous et ont pour projet de louer un appareil mesurant les décibels (Sonomètre) pour vérifier la nuisance occasionnée.

Elagage : Le LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ a transmis un mail afin d'informer la mairie, que les arbres de certains propriétaires empiètent sur la voie communale, ayant pour incidence, une mauvaise circulation pour les camions de collecte des déchets. Il est proposé d'informer les propriétaires concernés. Si les propriétaires concernés n'ont pas la possibilité de faire eux même les travaux ou si d'autres administrés non concernés par la demande de Leff Armor Communauté souhaitent faire l'élagage de leur bois, alors la commune demandera des devis à diverses entreprises d'élagage pour une demande de travaux groupés. L'entreprise choisie transmettra les factures directement aux propriétaires.

Cimetière : Le cimetière n'a presque plus d'emplacements pour des caveaux. Il est donc nécessaire d'entreprendre des démarches de reprise des concessions à l'abandon et celles en reprise ordinaire. Une procédure a été débutée en 2012 et suite à l'obligation de création d'un ossuaire non aboutie, la procédure est à reprendre dans son intégralité pour respecter les délais légaux.

Signalétique : Aucune suite n'a été donnée par la poste concernant la révision de la dénomination et numérotation des voies communales. Un contrat de 2.880 euros TTC avait été validé par le conseil Municipal le 07 février 2019, comprenant l'audit et le conseil de la réalisation du projet d'adressage avec La Poste. Un échéancier a été demandé à La Poste le 30 septembre 2019.

Etat civil

Naissances: Mila GALARDON: Le 23 Août et Line LE COCQ le 15 Octobre

Décès : Adèle Le Caër, née Jouan - Lucien Le Jeune

Mariage: Camille Blancho et Tony Le Bourdon - le 22 juin

Ecole 2018-2019

Suite à la suppression de classe à Saint-Adrien, l'école Anjela Duval accueille, depuis septembre 2018, les élèves du Primaire. Des travaux de rénovations ont été effectués pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Mme Landais est la maîtresse des CP-CE tandis que Justine Coquelin, la directrice, est en charge des CE2-CM1-CM2. A Saint-Adrien, Mme Nédellec est en charge de la classe maternelle, aidée par Danièle et Claudine, les ATSEM.



La « grande classe » de Justine travaille sur un thème commun - le Tour du Monde. C'est un projet pluridisciplinaire - poésies, chants, littérature, géographie... Ce sera le thème de la chorale. Les trois classes participent également au dispositif Ecole et Cinéma. Les élèves iront voir 3 films au cinéma dans l'année. Tous les élèves de Saint-Péver, du CP au CM2, participent au cycle piscine. Enfin, les CE2, CM1 et CM2 participent à un cycle voile à Châtelaudren.



Photos 8 Novembre 2018



Projet théâtre – Classe de CE2 CM1 CM2

Dans le cadre du programme **Création en Cours** - dispositif porté par les Ateliers Médicis, avec le soutien du ministère de la Culture et en coopération avec le ministère de l'Éducation nationale, la classe de CE2 CM1 CM2 a été retenue pour la 3ème édition de Création en Cours 2018/2019. Création en Cours permet aux écoles d'accueillir un artiste qui porte un projet de création et de recherche personnels impliquant un temps de résidence et de transmission auprès des enfants et des équipes pédagogiques entre janvier et juin 2019. Ce temps implique un minimum de 20 jours passés dans l'école en interaction avec les élèves. L'artiste que nous avons accueillie au sein de notre classe s'appelle **Camille Le Jeune**. C'est une comédienne professionnelle. L'idée de ce projet théâtre est dans un premier temps de découvrir les contes, notamment les contes bretons puis dans un second temps de proposer aux élèves d'inventer eux aussi des contes en s'inspirant des contes déjà lus en classe. C'est un projet qui s'est étalé du mois de janvier à fin juin, pour le bonheur des élèves, qui avaient le sourire aux lèvres quand ils voyaient Camille arriver!



Une petite représentation aura lieu à la fin de l'année scolaire. La date sera dévoilée quand les élèves auront confectionné eux-mêmes leurs invitations ! (Photos et texte Justine)

Le tri des déchets: La classe de maternelle a accueilli une personne de Vallorys qui est venue faire une animation sur le tri des déchets. Elle est venue avec sa copine « Woups » (la poubelle noire) qui avait très mal au ventre car elle avait mangé beaucoup de choses recyclables. Les élèves l'ont donc nettoyée et elle allait beaucoup mieux ensuite. Ils ont mis dans la poubelle jaune : le carton, le plastique, le papier, les boites de conserves et bouchons en métal. Ils ont mis les bouteilles en verre dans les containers dédiés à la récupération du verre. Ensuite ils ont versé les piles usagées dans les boîtes de récupération. Enfin, ils ont mis les épluchures de légumes et fruits dans le composteur. Au final il ne restait plus que les mouchoirs dans « Woups ». (Texte et photo Mme Nédellec)



Ecole et cinéma

Les élèves de CP CE1 CE2 CM1 CM2 ont participé au dispositif Ecole et Cinéma. Durant l'année scolaire, ils sont allés trois fois au cinéma de Guingamp. Ils ont vu « Le Roi et l'Oiseau » de Paul Grimault, Les Burlesques de Charlie Chaplin « Charlot s'évade » et « Charlot fait une cure » et « Les Aventures de Robin des Bois » de Michael Curtis. Dans le cadre de Cinécole, les élèves des classes de maternelle de Mme Nedellec sont quant à eux allés voir trois films au cinéma de Guingamp : « Pat et Mat déménagent » - « Rita et le crocodile » - « Des trésors plein ma poche ».



Cycle voile: Les élèves de CE2 CM1 CM2 se sont rendus à l'école de voile de Châtelaudren pour participer à un cycle voile au mois de juin. Pour clore ce cycle, ils ont participé le lundi 1er juillet à une rencontre sportive dans le cadre du dispositif « ECOLES TOUTES VOILES DEHORS ».





Remise des dictionnaires aux futurs collégiens



Le mot de la directrice : « L'équipe enseignante se joint à moi pour remercier les municipalités pour leur investissement auprès des élèves du R.P.I (budget pour les fournitures scolaires, piscine, achat du photocopieur pour l'école de St Péver...), l'Amicale Laïque et ses bénévoles qui mènent beaucoup d'actions pour permettre de mettre en place des activités pédagogiques (abonnements de livres, achats de buts pour l'école de Saint Péver et de « polydrons » pour l'école de Saint Adrien, sorties scolaires, cinéma...), les accompagnateurs bénévoles qui ont assuré l'accompagnement pour le cycle piscine et le cycle voile.»

Rentrée 2019-2020

Mme Nedellec Marianne			Mme Landais Marine		Mm	e Coquelin Jus	stine	
TPS	PS	MS	GS	CE1	CE2	СР	CM1	CM2
5	3	5	11	8	12	4	9	4
	24			20			17	

61 élèves ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre. L'équipe reste inchangée : 24 élèves dans la classe maternelle de Mme Nedellec, 20 élèves dans la classe de CE1-CE2 de Mme Landais et 17 élèves dans la classe de CP-CM1-CM2 avec la directrice, Justine Coquelin.

Les projets pour l'année : La classe de maternelle aura pour thème « La découverte des paysages de la France » (forêt, mer, montagne...). Les classes de CE1-CE2 et CP-CM1-CM2 auront un thème commun : « Au fil du temps ». La littérature, les arts visuels, l'histoire, la géographie - l'éducation musicale et les sorties scolaires seront en lien avec ces thèmes. La chorale est reconduite ainsi que les cycles voile et piscine.

Les menus de la cantine : Comme par le passé, vous pouvez prendre connaissance du menu de votre enfant sur la page école du site internet. La restauration est assurée par l'entreprise CONVIVIO fondée en Bretagne en 1985, spécialisée dans la restauration collective sur la moitié ouest de la France. Le groupe se définit comme défenseur des méthodes traditionnelles de cuisine assurant une restauration responsable et de qualité.

Amicale Laïque

L'Amicale a été très généreuse avec les enfants sages du RPI Saint-Adrien Saint-Péver - près de 1.000,00 euros pour les cadeaux et le spectacle de Noël. Le spectacle a eu lieu mardi matin, 18 décembre, dans la salle des fêtes de Saint-Adrien.

Tout d'abord un conte raconté par Erwan Hemeury de la Compagnie Choukibenn basée à Plounevez-Moedec C'est l'histoire de Dédé Koat qui vit seul dans une petite maison, il n'a qu'une vache, une marmite et une maman... Bientôt le roi va arriver pour réclamer ses impôts mais Dédé n'a pas d'argent ! « Mammig t'as pas des sous ? Que des petites pièces jaunes, mais c'est pas du tout assez pour payer le roi ! » Et là il a l'idée...



Puis le Père Noël est arrivé, sa hotte pleine de cadeaux - jouets, livres, jeux d'intérieur et d'extérieur ...





Ventes de pizzas, loto à Boquého, plats à emporter, photos de classes, kermesse... autant d'opérations animées par les membres de l'association au bénéfice de l'école. Le Loto a rapporté 1.620,00 €. 290 repas emportés pour le lasagne – tartiflette du 2 décembre (photo ci-contre). Le bilan financier est très positif, ce qui est une très bonne chose. L'amicale finance toutes les activités scolaires et périscolaires de nos enfants.

L'opération pizzas, les ventes de repas à emporter, photos de classes, kermesse sont au programme pour la nouvelle saison. Le bureau est maigre mais de qualité - Adeline THORAVAL, Angélique CARO et Sandra MERRER sont aux commandes du navire. Elles comptent sur notre coopération pour participer aux diverses opérations qu'elles proposent.

Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire "**Au fil du temps**", les classes de CP-CM1-CM2-CE1-CE2 ont eu la chance de se rendre au PUY DU FOU vendredi 27 septembre 2019. Les élèves en ont pris plein les yeux ! Les enfants étaient accompagnés de la directrice et de Mme Landais ainsi que de Muriel ollivier, Marie-Pierre Le Poac, Laurent Le Gall et Adeline Thoraval. L'amicale laïque a financé la totalité de la sortie à hauteur d'environ 2.500€. Restait seulement à la charge des parents la restauration du midi et du soir (16€ par enfant).











L'amicale a financé l'opération Ecole et cinéma, l'école de voile, la sortie au Centre forêt bocage... Elle a aussi acheté 2 buts de foot pour l'école de St-Péver et des Polydrons pour l'école de St-Adrien pour une valeur d'environ 1000€.

Emmanuel Moisan



Photos et textes extraits du Télégramme

Champion de France

Emmanuel Moisan, le cadet du Vélo-sport de Ploumagoar, est revenu des championnats de France sur piste qui se déroulaient à Saint-Quentin du 10 au 17 août avec 3 médailles - la médaille d'or de champion de France lors de la course aux points et deux médailles de bronze à l'Américaine et au Tempo.

Le jeune protégé du président Claude Le Flochmoën était engagé sur six épreuves poursuite, élimination, tempo, 500 m, course aux points et à l'américaine. Le jeune cycliste de 16 ans, double champion départemental sur piste et triple médaillé au championnat de Bretagne, a su mener sa barque avec brio. "Je pensais faire un podium. Le titre je n'y croyais pas!"

Emmanuel est venu au vélo dès l'âge de 7 ans, grâce à son grand-père "Il en a fait et il m'a conseillé le vélo quand je cherchais un sport." Depuis il ne l'a plus quitté – « A bloc tout le temps! »

Champion des Côtes d'Armor

Championnats des côtes d'Armor à Caurel : En cadets, Emmanuel Moisan a su profiter du marquage entre les principaux favoris, Mahoudo et Boulet entre autres, qui échouent au pied du podium. Mais le petit blondinet de Saint-Péver, près de Guingamp, gagnerait à être un peu moins modeste parce que la manière avec laquelle il a décroché le premier titre de sa jeune carrière, ne doit rien au hasard. En tête depuis le début, animant un groupe de huit avec son équipier Rouxel, il a relancé le rythme alors que ionction était imminente, avec Loudéaciens Soulabaille et Stevant. Ce dernier sera le seul à pouvoir prendre sa roue lorsqu'il portera une nouvelle attaque, dans le dernier tour, mais il reconnaitra sportivement la supériorité de son vainqueur sur le podium



« Je ne m'y attendais pas du tout » disait le jeune champion, cadet de première année, « J'espérais tout au plus une place dans les 20 premiers après mes deux succès de l'année à Ploumagoar, et à Plurien. »

Emmanuel mène de front, et sans se prendre la tête, son année de première scientifique au lycée Notre Dame et sa jeune carrière cycliste. Il vient d'entrer au Club Bretagne qui intègre les meilleurs espoirs du cyclisme breton. Il a le soutien matériel et sportif de l'équipe Arkéa Samsic. La prochaine saison commence en février par de la piste principalement puis les circuits routiers.

Bonne retraite Lionel

Vendredi 11 octobre, les municipalités de saint-Fiacre et Saint-Péver se sont retrouvées à la salle des fêtes de Saint-Fiacre pour fêter le départ à la retraite de Lionel Cloarec. Lionel s'est vu offrir deux bons d'achats de 250,00 euros à utiliser dans les magasins Espace Emeraude et Gamvert. Les allocutions de Gilbert Le Bihan et Jean Jourden ont été suivies d'un buffet auquel ont pris part tous les invités. Lionel était entouré de ses sœurs Marie-France et Patricia.



Extraits de l'allocution de Gilbert Le Bihan : « Tu as commencé à travailler dans l'exploitation familiale à l'âge de 16 ans... Tu es titulaire d'un bac pro en électrotechnique et d'un BTS d'électrotechnicien... Tu as commencé à travailler pour la commune de Saint-Fiacre, à temps partiel, en 1990, en remplacement de Jean Maï (Jean Marie André). En 1995 tu deviens agent technique intercommunal stagiaire, entre Saint-Fiacre et Saint-Péver. Tu gravis les échelons et en 2003 tu deviens Agent de Maîtrise Principal... L'agent technique de petites communes comme les nôtres doit être à l'évidence quelqu'un qui doit savoir tout faire y compris parfois femme de ménage! Tu savais faire tout ça avec sérieux, compétence et professionnalisme, en y ajoutant gentillesse et sympathie ... Tu nous manqueras, c'est sûr, mais c'est une page qui tourne. Toute la municipalité de Saint-Fiacre et moi-même te disons un grand merci et te souhaitons une heureuse et paisible retraite. ».

Extraits de l'intervention de Jean Jourden: "...Tu as reçu la Médaille d'Argent Communale et Départementale du Travail en 2016 en récompense de tes qualités humaines et de ton travail. A cette occasion on disait de toi : « Tu sais tout faire, tu sais ce que tu as à faire et tu le fais même avant qu'on ne te le demande. Ton sérieux et ta droiture sont reconnus par toute la population. » Tu as placé la barre très haut pour celui qui prendra maintenant ta place. C'est avec beaucoup d'émotion, qu'au nom des habitants de Saint-Péver je te dis « au revoir » et « merci ». Nous te souhaitons une retraite longue et heureuse. "



Pardon de Restudo



Début mai, le repas des bénévoles marque le coup d'envoi du pardon 2019

Année après année Saint-Eloi veille sur son pardon. Après quelques nuages menaçants et quelques gouttes de pluie en matinée, le soleil était au rendez-vous pour une fête réussie. Une grande satisfaction pour Maurice Moisan et son équipe de bénévoles. Depuis quelques années les jeunes prennent la relève des anciens – des anciens heureux de voir que le pardon a de belles années devant lui.

Nombreux sont ceux qui prennent des photos — elles se ressemblent d'une année sur l'autre. Il y en a sur le site internet de la commune. Dans ce bulletin nous avant choisi de mettre en avant le travail des bénévoles. Merci à Manon Le Yan pour la plupart des photos ci-dessous — nettoyage de la fontaine, mise en place des tentes, tables et parquet sur les 2 samedis précédant le pardon.













Il reste une petite place en bas de page pour remercier Régina et Martine les deux crêpières qui nous régalent depuis tant d'années. Ce qui ne les empêche pas de prendre part à la procession, devant la calèche et les chevaux avec leurs paniers de fleurs et toujours le sourire.



Pardon d'Avaugour



La chapelle était pleine pour assister à la messe célébrée par l'abbé Guy Marzin et animée par les trompes du rallye d'Avaugour. La procession a donné lieu à la bénédiction de la nouvelle croix. Deux cents convives se sont ensuite installés pour un « jarreton - pommes de terre en robe des champs.» Une grande satisfaction pour le président de l'association François Raoult et son équipe de bénévoles.

La croix, vieille de 35 ans, était vermoulue par endroits. Une nouvelle croix a été mise en place par les membres de l'association le 27 Août. Au pied de la croix, il y a maintenant un banc pour le repos des promeneurs. Ce banc, on le doit à Yvon Jourden qui l'a fabriqué avec le bois de l'ancienne croix.

Une borne équipée de quatre prises de courant et d'une prise triphasée adossée au mur de la chapelle a été mise en place pour un montant total de 4.500 euros HT (subvention de 1.800 euros par la SDE - reste à charge pour la commune 2.700 euros).









Chasseurs

Dimanche 18 août, la fête de la chasse a été lancée autour du boulodrome par un concours de boules en pen eus pen. Le midi, le président de l'association, Stéphane Disserbo, et les nombreux bénévoles mobilisés attendaient plus de 300 convives pour le repas du midi. Traditionnellement, le menu comprend un pâté de chevreuil préparé par les chasseurs, suivi d'un repas grillades. Le rendez-vous se poursuit l'après-midi avec le concours de boules en doublettes formées. Les visiteurs bénéficient également de plusieurs animations afin de tester leur adresse, tir à l'arc, lancer de couteaux ou passe-boules. (Photo et article Le Télégramme - Sabine Lemoigne.)



Repas des chasseurs et propriétaires : Dimanche 14 avril, une quarantaine de convives ont répondu à l'invitation de Stephen Disserbo, président de la société de chasse.



Dans le cadre d'une convention basée sur la formation des jeunes chasseurs et des responsables des battues des sociétés de chasse et afin de permettre à chacun de profiter de la forêt départementale D'Avaugour Bois-Meur, la chasse s'exerce uniquement les lundis sur Bois Meur et les jeudis sur Avaugour et un ou deux samedis par mois.

Calendrier de chasse 2019-2020

octobre	14	17	28	+	-		-	-
novembre	9	14	18	23	25	28	-	-
décembre	3	12	14	16	19	23		-
janvier	4	11	13	20	23	27	30	-
février	1	3	6	10	17	22	24	-

Le Club



Les membres du club autour du nouveau bureau - avant de se rendre à l'Etang-Neuf pour un repas.

Présidente: Anne Marie Maingourd

Secrétaire : Annick Rau

Trésorier : Philippe Maingourd

Vice-présidente : Thérèse Thoraval Secrétaire adjointe : Ida Thoraval Trésorier adjoint : Odette Lallier

« Au 31 décembre 2018, notre association comptait 22 membres, contre 24 au 31 décembre 2017 et 26 au 31 décembre 2016. Au cours de cette année 2018, nous avons tenu nos réunions hebdomadaires du mardi toute l'année à l'exception de la trêve d'été. Nous avons organisé nos repas habituels de nouvel an et de reprise, ainsi que les goûters de galette des rois et de fin d'année. Mais au-delà de ces activités habituelles, il se pose aujourd'hui le problème du devenir de l'association : bien que nous ayons rénové nos statuts et fait des propositions d'activités nouvelles relayées par la presse, le nombre des adhérents est en baisse. En 2017, nous avons même dû arrêter les concours de cartes faute de bras pour installer les tables. A cela s'ajoute une lassitude et des interrogations exprimées par certains, y compris par écrit. C'est pourquoi j'ai décidé d'organiser un vote à bulletin secret pour savoir si l'association doit continuer d'exister ou non. Si la réponse est OUI, nous continuerons nos réunions du mardi avec ceux qui le veulent, sans obligation pour personne, et nous désignerons un nouveau Bureau. Si la réponse est NON, nous arrêterons nos réunions du mardi et le Bureau actuel restera en fonction jusqu'à une assemblée générale de dissolution »

.Une vingtaine d'adhérents étaient présents à l'assemblée générale du mardi 29 janvier 2019. Après présentation et approbation des rapports moral et financier, à l'initiative de la présidente, il a été procédé à un vote - une sorte de vote de confiance en l'avenir du club. La question posée : « L'association Club d'Avaugour doit-elle continuer d'exister ? ». Par bulletin secret, l'assemblée a répondu majoritairement "Oui" (16 oui, 5 non, 1 vote nul). Le Club d'Avaugour continuera donc de fonctionner. Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 15,00 €. La participation de 1,50 € par goûter sera remise en application.



Café, pain beurre et crêpes après les parties de cartes

Trieux Football Club

Président : Julien Le Blas Vice-président : Rodolphe Galardon

Secrétaires : Aurélien Gautier et Cédric Cocquen Trésoriers : Yves Correc et Fabien Le Couster



Repas de foot du 2 mars et remise de sweat-shirts aux joueurs et dirigeants par les sponsors le 17 mai



L'équipe A a terminé la saison deuxième de son groupe, mais faute d'arbitre elle n'a pas pu prétendre à la division supérieure. Le problème ne se posera pas pour la saison 2019-2020, puisqu'il y a maintenant un arbitre – Jérémy Gautier. Mathieu Gautier, entraîneur et responsable de la A est satisfait du début de saison : « Nous sommes invaincus et premiers du groupe. Bien sûr nous visons la montée et nous sommes confiants. » Yann Loyer et Mathieu Gautier s'occupent de la B : « C'est compliqué. De nombreuses équipes déclarent forfait. Il y a donc peu de matchs. C'est souvent au loin et pas très motivant pour les joueurs. »

Commémoration du 19 mars

L'homme du jour était Yves Conan qui arbore pour la première fois la Médaille Militaire qui vient de lui être attribuée. La citation qui lui vaut cette médaille, c'est une citation à l'ordre du régiment que le Caporal-Chef CONAN Yves a reçue alors qu'il était en opération militaire en Algérie pour le motif suivant : "Le Caporal-Chef CONAN Yves, particulièrement courageux et dynamique, le 14 juin 1956, au lieu-dit SIDI MESSAOUD (commune de Bédi Saf), a fait preuve de magnifiques qualités de combattant en entraînant les hommes de son équipe à l'assaut d'une mechta fortifiée où s'était retranchée une section rebelle." Cette citation comporte l'attribution de la "Médaille de Valeur Militaire" avec étoile de bronze



Yves a fait son service militaire en Allemagne (15 mois) à Rastatt près de Baden. Le 7 mai 1953 il embarque à Marseille pour l'Algérie où il est stationné 3 mois à Clairefontaine. "A cette époque c'était calme", nous dit Yves. Démobilisation et retour à Bourbriac pour 18 mois. En Avril 1956, Yves est "rappelé". Deux semaines de préparation à Cherbourg puis embarquement à Marseille le 7 mai pour Oran où il débarque le lendemain. Il est basé à Bénissaf sur la côte. Il sera démobilisé 6 mois plus tard, le 16 novembre 1956 et embarquera à Marseille sur le "Ville d'Alger" pour rejoindre définitivement la Bretagne.

Yves raconte: "Lors d'une opération d'encerclement, comme son nom l'indique, une large zone est encerclée par nos soldats. A l'intérieur de cette zone des équipes font du "ratissage". Nous étions deux équipes de six hommes - une équipe avec un fusil-mitrailleur et moi à la tête de la deuxième équipe. Nous n'étions armés que de mitraillettes et étions donc des cibles faciles pour des hommes armés de fusils pouvant nous atteindre de loin. Le fusil-mitrailleur, son pourvoyeur et un troisième homme ont été abattus dès le début de l'embuscade. Nous avons réussi à approcher de la "maison". Les balles sifflaient autour de nous et à nos pieds. J'ai lancé une grenade dans la maison par le toit. La maison était vide. Les rebelles ont été arrêtés par l'équipe d'encerclement."



Commémoration du 8 mai



Une assemblée bien maigre pour cette commémoration. De nombreux absents au repas offert par la municipalité aux "plus de 60 ans". Le doyen et la doyenne ont bien répondu présents. (Photo Manon Le Yan)

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie au Monument aux Morts a été suivie d'un vin d'honneur au Bar de la Mairie. Comme l'an passé, grâce à la participation des enfants de l'école, de nombreux parents ont pris part à la cérémonie. L'apport de la sono a permis de mettre en valeur le talent des lecteurs. Un grand merci aux jeunes et à Justine, la directrice de l'école. Merci aussi à René Gueniou qui, chaque année, par ces précisions historiques et anecdotes nous fait toucher du doigt la réalité de l'hécatombe que fut cette guerre.





Location de la salle Polyvalente

	Associations de la commune de Saint-Péver	Habitants et contribuables de Saint-Péver	Personnes extérieures à la commune
Week-end (2 jours)	Gratuit *	160,00€	280,00€
Réunion	Gratuit *	Gratuit *	Gratuit *
Goûter apéritif *		60,00€	100,00€
Réveillon		270,00€	non
CAUTION		200,00 €	500,00 €

^{* 10,00€} du 1^{er} novembre au 30 avril – frais de chauffage * Gouter-apéritif n'excédant pas 3 heures Gratuit pour les cafés d'enterrements

Location de l'Espace Socio-culturel

	Associations communales *	Habitants de St-Péver	Hors commune
Week-end	Gratuit	120,00€	200,00€
Caution	200,00€	200,00€	200,00€

^{*} Une occupation gratuite par an

Horaires

Tél	Horaire d'ouverture de la mairie au public Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@wanadoo.fr				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 - 12h30	9h00 - 12h30		9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	
	14h00 - 17h00			14h00 - 17h00	
	Le ramassage des ordures a lieu chaque lundi Horaire d'ouverture de la déchetterie à Plouagat				
Lundi	N	Iercredi *	Vendredi		Samedi
	9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00				

^{*} Sauf le premier mercredi matin du mois

Garderie

7h15 – 7h30	0,30 €
7h30 – 8h30	0,60 € par tranche de 30 mn*
8h30 - 9h00	0,30 €
16h30 - 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 - 18h30	0,60 € par tranche de 30 mn*

^{*} Toute demi-heure commencée est due.

Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de 2,60 €	Le prix d'un repas pour un adulte est de 5,00 €
---	---

Site internet

http://www.saint-pever.net

Pour « alimenter » le bulletin et le site internet de la commune, il faut des documents et des photos. N'hésitez pas à transmette vos informations et vos photos afin qu'elles soient partagées par le plus grand nombre.